Par ALAIN GRANGERET

la Fédération française de tennis

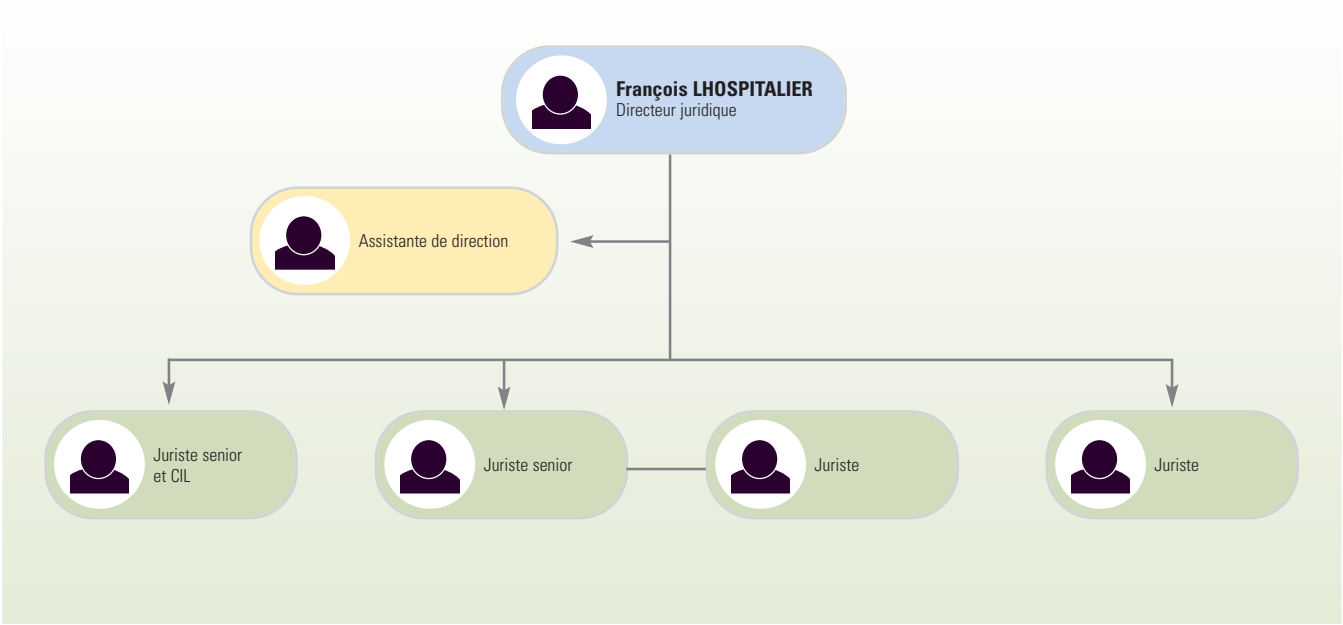

FOCUS

FRANÇOIS LHOSPITALIER
Directeur juridique

Titulaire d'un DESS juriste d'affaires de l'université Paris V et diplômé du programme d'échange inter-universitaire des universités de Montréal et Paris II-Assas, François Lhospitalier, 41 ans, a débuté sa carrière chez Microsoft Europe puis Microsoft France. En 2000, il intègre la division internationale réseaux & opérateurs de France Télécom. Il rejoint en 2004 la division Internet (ex-Wanadoo) et téléphonie fixe de France Télécom en tant que juriste d'affaires senior, avant de travailler chez Orange Business Services. Fin 2008, il est recruté par Avanquest Software pour reprendre la direction juridique de cet éditeur de logiciel côté sur Euronext C, dans lequel il développe ses compétences en droit des sociétés, droit boursier et M&A. De 2012 à 2016, il revient dans les télécoms en qualité de directeur juridique de Virgin Mobile et membre du comité de management. En 2015, suite au rachat de Virgin Mobile par Numericable, il continue d'occuper le poste de directeur juridique de Virgin Mobile, et devient parallèlement en charge du corporate et des partenariats stratégiques du groupe Numericable-SFR. Il a été nommé directeur juridique de la Fédération française de tennis en février 2016. François Lhospitalier est également administrateur (et ex vice-président) de l'AFJE et membre du Cercle Montesquieu.

Ses conseils

La Fédération française de tennis travaille avec des cabinets qui la suivent de longue date, et avec d'autres choisis plus récemment. Ce qui guide François Lhospitalier dans le choix de ses conseils ? La compétence sur les problématiques à traiter, la disponibilité et la réactivité, ainsi que la compréhension des sujets à traiter et de leur environnement.

La Fédération française de tennis

La Fédération française de tennis est une association loi de 1901 chargée de promouvoir, d'organiser et de développer le tennis en France. Elle assure également la représentation de la France par l'engagement des équipes de France dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques...) et l'organisation de grands tournois tels que Roland-Garros et le BNP Paribas Masters. Le tennis est le premier sport individuel dans l'Hexagone avec plus d'un million de licenciés.

La direction juridique

La direction juridique prend en charge l'ensemble des activités juridiques *business* et s'attache à accompagner les différentes directions métiers dans leurs choix et leur développement national et international. La direction juridique *business* couvre les partenariats, le grand public, l'évènementiel, les médias, le marketing et la communication, les marques et le développement (notamment international). Elle est organisée de façon à permettre aux directions opérationnelles d'identifier clairement leurs interlocuteurs juridiques pour les sujets propres à chacune d'entre elles. L'équipe est généraliste et multidisciplinaire : chaque juriste a un périmètre bien déterminé qui lui permet d'avoir une activité large et variée. Dans son travail, le directeur juridique, François Lhospitalier, apprécie tout particulièrement la variété des sujets traités, leurs enjeux *business* et stratégiques, l'attachement des équipes à la Fédération ainsi qu'aux tournois de Roland-Garros et du BNP Paris Masters.